



Avenant jour de repos

Par Minapa

Bonjour

je suis en cdi depuis janvier 2020 mais en contrat étudiant. J'ai fait une demande de changement d'heures de travail qui a été accepté. Cependant mes jours de repos ont été changée alors que dans mon contrat mes jours de repos sont spécifié. Est ce qu'ils ont droit de changer mes jours de repos alors que ma demande n'est juste pour le changement d'heures ?